

Les Échos de Neuilly-Plaisance

n°258

Juillet / Août 2025



**Bien vivre
ensemble :
l'esprit village**

sommaire

n°258

juillet / août 2025

Édito	page 3
Dossier du mois : Le bien vivre ensemble	page 4 à 13
Interview du Maire	page 5
Photos du mois	page 14
Retour en images	page 15
Travaux dans les écoles	page 18
Suite Batigère	page 20
Projet réhabilitation La gare RER A	page 21
Le saviez-vous ?	page 22
Jeunesse Lecture Academie / Concours de nouvelles.....	page 24
Agenda	page 25
Sports Karaté	page 26
Commerce	page 28
Tribunes	page 31
État civil	page 31

Directeur de la publication

Christian Demuynck

Collaboration

P. Aubry, F. Auray, A. Corus,
B. Ledain-Pichot, S. Lefrançois,
E. Nguyen, J. Oriol, C. Pham

Crédits photos

Mairie de Neuilly-Plaisance,
N. Abajo, 123rf, Unsplash, Freepik,
Adobe Stock, ©DR

Maquette

Direction de la communication

Impression

Perigraphic
imprimé sur papier PEFC
11 200 exemplaires



Abonnez-vous
à la newsletter



La Fauvette
CINEMA
Programmation
cinéma



www.mairie-neuillyplaisance.com



Neuilly-Plaisance Ville



ville_neuillyplaisance



Mairie de Neuilly-Plaisance

édito



"Écouter pour
construire,
ensemble

Permanences du Maire

Christian Demuyck vous reçoit
en Mairie le mercredi de 15h
à 17h sur rendez-vous.
Contact : 01 43 00 96 16

À Neuilly-Plaisance, notre manière de faire est simple : nous écoutons, nous dialoguons, nous avançons. Ce lien avec les habitants n'est pas un principe abstrait : c'est une pratique quotidienne, constante, concrète.

C'est cet esprit village, fait de relations humaines et de confiance mutuelle qui illustre notre singularité. Depuis des années, nous allons à la rencontre des Nocéennes et des Nocéens : dans les quartiers, dans les écoles en réunion ou en rendez-vous individuels.

Nous sommes convaincus que c'est en cultivant les relations de proximité que nous bâtissons une ville plus humaine, plus familiale et solidaire. En tant qu'élus, notre rôle, notre responsabilité c'est d'être attentifs à chacun pour agir efficacement pour tous.

Avec le Conseil des jeunes, le Conseil des aînés, la commission de cantine, les délégués de quartier, ou encore à travers de nombreuses réunions thématiques, notre engagement est toujours le même : être à l'écoute pour décider, car c'est notre rôle, tout simplement. Nous souhaitons que les habitants puissent prendre part aux décisions qui les concernent.

Ce travail patient et collectif, nous le menons avec l'équipe municipale, avec les agents, les associations, les commerçants, les familles...

Chaque projet, chaque décision est nourri par ce dialogue permanent. Nous refusons l'idée que la décision publique soit un acte solitaire et déconnecté.

Le dispositif « Je décide pour ma ville » s'inscrit dans cette continuité : il permet à chacun de faire des propositions concrètes sur les sujets du quotidien. Il ne remplace pas ce que nous faisons déjà : il le complète, il l'élargit. Chaque idée compte car chaque idée nourrit notre action.

Alors inscrivez-vous, participez, exprimez vos idées ! C'est par cette participation vivante que nous construisons des projets utiles, partagés, réalistes.

Nous en sommes convaincus : l'écoute est le point de départ de toute action utile.

C'est ainsi que nous construisons une ville attentive, inclusive, vivante et que nos décisions sont éclairées, partagées et légitimes.

Oui, ensuite, nous décidons. Et c'est notre fonction, notre responsabilité, dans l'intérêt de tous. Et je préfère – et nous préférons – être critiqués pour nos actions plutôt que de rester inactifs, adeptes de « Je ne décide jamais pour ma ville ».

**Votre Maire,
Christian Demuyck**

L'esprit village

**au cœur d'une ville
en mouvement**



"L'esprit village est notre plus grande richesse".

3

questions à

CHRISTIAN DEMUYNCK

Le Maire met en avant l'exception nocéenne : un cadre de vie préservé, une démocratie participative active et une proximité avec les habitants devenue rare aujourd'hui.



1. Comment cultiver cette exception nocéenne, si chère aux habitants de la Ville ?

Je me suis toujours battu avec les Nocéens pour préserver ce qui fait l'âme de Neuilly-Plaisance : un esprit village unique en Île-de-France. Ici, on vit à taille humaine, entre nature et proximité, loin des grandes politiques déconnectées. Chaque décision est pensée pour protéger notre cadre de vie (nos commerces, nos espaces verts et la propreté de la Ville), nos déplacements (en luttant contre le trafic routier en transit et en favorisant les modes de transport non polluants), notre vie culturelle et nos loisirs et notre sécurité avec une Police municipale de proximité et professionnelle.

2. Qu'est-ce qui rend la démocratie locale si vivante dans notre commune ?

Je suis un maire de terrain, au contact permanent. Chaque semaine, ma permanence est ouverte et vous êtes nombreux à venir me voir. Les « Apéros du maire », les réunions thématiques, les ateliers participatifs... autant de moments où les Nocéens s'expriment, débattent, construisent. Avec « Je décide pour ma ville », nous avons lancé une communication pour permettre à chacun de peser sur les priorités à venir. Un bon exemple : lors des concertations sur le plan vélo, une voie dédiée avait d'abord été envisagée. Mais face aux inquiétudes exprimées par les habitants, nous avons réajusté ensemble le projet. Résultat : un aménagement des voies partagées, avec une signalisation marquée, plus qualitative. La démocratie participative a parlé, et c'est ce qui fait notre force. À Neuilly-Plaisance, les habitants sont au cœur de l'action publique. Ce lien de confiance, cette écoute réciproque, c'est le socle de notre exception nocéenne.

3. Quels sont les défis à venir pour préserver cette singularité ?

Notre cadre de vie est envié, mais rien n'est jamais acquis. Face aux enjeux écologiques, à l'urbanisation galopante autour de nous, il faut rester vigilants. Nous devons continuer à maîtriser notre développement, soutenir nos commerces de proximité, renforcer nos liens inter-générationnels et écouter nos jeunes. C'est tout le sens de notre démarche participative. L'avenir de Neuilly-Plaisance se construit avec et pour ses habitants. Et tant qu'il restera des combats à mener pour cette ville, je serai là, à leurs côtés.



Apéro du Maire

Neuilly-Plaisance cultive ce qui fait sa force : la proximité, l'attention à chacun et une vision claire de l'intérêt général. Sous l'impulsion du Maire Christian Demuynck, la commune a su conjuguer ambition et convivialité, innovation et tradition, pour que chaque Nocéen s'y sente bien. Un esprit village revendiqué, entretenu et qui irrigue toute l'action municipale.

À Neuilly-Plaisance, le Maire est sur le terrain, à l'écoute, pleinement investi. Il ne délègue pas la relation aux Nocéens, il l'incarne.

" Dans un monde où tout va vite, nous avons choisi de rester proches des Nocéens, à l'écoute, tout en préparant activement l'avenir.

Christian Demuynck.

La proximité, c'est aussi le travail de terrain de chaque élu. Chaque adjoint et conseiller municipal est à l'écoute des citoyens dans son champs d'action, traduisant une implication sans faille de l'équipe municipale.

Les délégués de quartier, en relais actifs sur le terrain, incarnent pleinement cette proximité. Leur engagement bénévole permet de faire remonter les attentes, d'initier des projets concrets et de faire circuler l'information, renforçant ainsi la démocratie participative.

Une vie locale rythmée par la convivialité

L'esprit village se manifeste aussi dans l'espace public, à travers des temps forts qui rassemblent les habitants tout au long de l'année. Brocante, dance-floor, lieux insolites, pique-nique du partage, fêtes de quartier, ateliers culturels et animations à la Micro-Folie, marchés du centre-ville, le retour de Trop plein de sons, fêtes du parc ou encore fête des voisins sont autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de créer du lien. « Ces moments de partage participent activement à l'animation de la Ville

et renforcent l'identité nocéenne », précise le Maire.

À Neuilly-Plaisance, la solidarité se vit. C'est une réalité concrète, un engagement quotidien. **Martine Lamaurt**, Maire adjointe déléguée aux Seniors notamment, incarne cette volonté d'être au plus près de celles et ceux qui en ont besoin.

« La solidarité, ce n'est pas un mot sur une affiche. Ce sont les aides réelles, l'accompagnement, l'écoute et la chaleur humaine que nous apportons chaque jour », affirme-t-elle.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), comme le Centre municipal de santé (CMS) constituent ainsi le pilier de cette politique. Ils offrent un accompagnement administratif, des permanences juridiques, une aide financière personnalisée aux familles en difficulté, et surtout un soutien fort aux personnes âgées et aux aidants.

Et d'ici le printemps 2026, direction l'avenue Danielle Casanova. Le CCAS, comme le Centre municipal de santé (CMS), le Service d'aide à domicile (SAD), le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), le foyer de l'amitié Escapade et le Centre municipal d'action sportive et culturelle (CMASC), la Cellule d'achats et marchés publics, et l'Administration de l'école de musique emménageront dans **l'ancienne ferme Terrisse**. Ce nouveau pôle administratif et culturel moderne, dont le budget est de trois millions d'euros, est un des nombreux projets pilotés par la Ville.

Vous souhaitez rencontrer le Maire

En permanence contactez le secrétariat au 01 43 00 96 16

Vous souhaitez organiser un échange en petit comité

Contactez le cabinet du Maire au 01 43 01 49 76

Des actions concrètes pour les seniors

La Municipalité multiplie les initiatives à destination des plus âgés : portage de repas à domicile, appels réguliers de convivialité, appels d'urgence canicule y compris les samedis et les dimanches, livraison de courses, sans oublier la vie sociale offerte par l'Escapade - Espace amitié, lieu d'activités, de rencontres et de joie de vivre, sans condition de ressources. « L'accès est à très bas coût. On peut venir s'y divertir, discuter, apprendre ou simplement passer un bon moment,

comme les goûters quotidiens et les anniversaires des adhérents. Ce lieu est un antidote à l'isolement », poursuit **Martine Lamaurt**. Et pour celles et ceux qui accompagnent un proche en perte d'autonomie, l'Escapade des aidants offre un espace de répit, d'échange et d'écoute bienveillante, essentiel pour tenir dans la durée. La convivialité est aussi un levier d'actions : galette des rois, colis gourmands, thés dansants, semaine bleue et gala des boomers permettent de célébrer le bel âge avec dignité et plaisir. «

"Ce lieu est un antidote à l'isolement

Martine Lamaurt.

Grâce à l'Escapade, on rompt l'isolement, on retrouve des sourires et des projets, même à 90 ans ! Chaque événement tisse du lien », se réjouit **Maria Dias**, conseillère municipale chargée des Aides à domicile.



Une Ville qui protège les femmes, victimes de violences

La lutte contre les violences intra-familiales est l'une des priorités municipales. Il est fondamental d'offrir un parcours sécurisé, rapide et humain. La Ville a mis en place des permanences d'informations juridiques (deux matinées par mois), avec des entretiens gratuits et confidentiels assurés par une juriste du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff).

Les agents municipaux ont également été formés à l'accueil bienveillant. « Nous mettons tout en œuvre pour accueillir et protéger chaque femme, victime de violences, sans jugement et sans délai », insiste **Denise Serpil Yilmaz**.

Le Maire, sous l'impulsion de **Denise Serpil Yilmaz**, conseillère municipale chargée des droits de la femme, a signé une convention le 24 novembre 2023, "**Un toit pour elle**", qui permet à la Ville de mettre un logement durable et sécurisé à disposition des personnes, victimes de violences. Elle cofinance avec Neuilly-sur-Marne un poste d'intervenante sociale qui intervient au Commissariat de police de Neuilly-sur-Marne.

Pour prendre RDV :

01 48 36 99 02 ou
contact@cidff93.fr
 Le lieu sera communiqué lors de la confirmation du rendez-vous.

Un lien intergénérationnel, une ville inclusive, pour tous

La Ville agit pour que les générations se rencontrent et s'enrichissent mutuellement. Le Conseil des aînés intervient régulièrement dans les écoles maternelles pour des lectures partagées. Les centres de loisirs ont des temps conviviaux avec l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) les Lauriers de Plaisance ou à la résidence des Pins. Des sorties intergénérationnelles sont organisées par le Service Enfance-Jeunesse et le Conseil des Aînés. En mai 2023, des enfants des centres de loisirs Édouard Herriot, Bel Air, Joffre, Victor Hugo et Cahouettes ainsi que de la MCJ ont visité le Musée de la Grande Guerre de Meaux. Des cartes postales et des écrits entre les jeunes du centre de loisirs Doumer et les résidents de l'Ehpad Lauriers et ceux de la résidence des Pins sont fréquemment échangés. Fin janvier 2025, une pièce de théâtre réunissant des enfants des centres de loisirs Herriot et des Renouillères, et des seniors a été créée. Un projet original et ambitieux, initié et financé par la Ville. Autre initiative inclusive : les séances Ciné Relax, à 3€, à la Fauvette rendent le cinéma accessible à tous, personnes handicapées et valides.

« Depuis 2015, la Municipalité propose ces séances chaleureuses, où chacun -avec ou sans handicap- est accueilli tel qu'il est, dans le respect et la bienveillance », explique **Katia Ponchard**, conseillère municipale chargée du Handicap. La navette municipale est mise à disposition gratuitement aux aînés et aux personnes à mobilité réduite pour se rendre à des rendez-vous personnels ou médicaux ou faire des courses chez les commerçants de la Ville. Neuilly-Plaisance collabore avec l'association Les Petits Frères des Pauvres afin de permettre à chacun de nos aînés souffrant d'isolement et de solitude, prioritairement les plus démunis, de partager un moment convivial avec les bénévoles. « Ces initiatives sont autant de ponts entre les âges. On ne laisse personne de côté. Cela donne du sens au vivre-ensemble », résume **Serge Vallée**, Maire adjoint délégué à la Jeunesse.

« La jeunesse, comme les aînés, mérite notre attention. Nos projets éducatifs valorisent autant l'éveil, la transmission que la nutrition durable », ajoute **Vanessa Boileau**, Maire adjointe déléguée aux Affaires scolaires et à l'Enfance.



Galette des seniors

Miser sur la jeunesse : un choix affirmé

Accueillir les enfants dans de bonnes conditions est une priorité. Avec la création du guichet unique **relai Petite enfance**, la Ville facilite l'accueil des tout-petits, soutient les familles et les assistantes maternelles et propose des temps d'éveil collectif et de jeux gratuits. Une démarche qui simplifie le quotidien des parents tout en favorisant le développement des enfants. « À travers la solidarité intergénérationnelle, on construit une société plus humaine. Cela commence dès le plus jeune âge, dans la relation aux autres, avec des lieux comme le relai Petite enfance qui favorisent aussi ce lien », rappelle **Marie Refatti-Ponzio**, Maire adjointe déléguée à la Petite Enfance. La Ville a par ailleurs 4 structures Petite Enfance qui accueillent 147 enfants toute l'année.

Côté restauration scolaire, les efforts sont constants. **Neuilly-Plaisance dépasse largement les objectifs de la loi Egalim**, avec 75% de produits durables et de qualité,

un repas végétarien hebdomadaire et 30 animations annuelles sur l'alimentation durable. « Manger sainement, c'est un apprentissage dès l'école. On veut que chaque enfant découvre le goût, le respect de l'environnement et le plaisir de bien se nourrir », explique **Armelle Fagiani**, conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire.

" Offrir une première expérience de travail, c'est transmettre les valeurs du service public.

Djina Ali.

Pour les 11-18 ans, **le Spot**, inauguré fin avril, est un tout nouvel espace dynamique et attractif, situé à proximité du collège Jean Moulin. Jeux, BD, mangas, baby-foot, billard, piano, codage, création de podcast, atelier de danse, séjour (baptême en parapente, vol en avion, tyrolienne etc), préparation aux examens..., il offre un panel d'activités. Ce projet répond aux besoins des jeunes

tout en stimulant leur créativité et leur autonomie. « On veut que ce soit 'the place to be' pour les jeunes Nocéens : un lieu à leur image, vivant et accueillant », s'enthousiasme **Élise Bréchu**, conseillère municipale chargée de la Jeunesse.

En parallèle, la Ville mise aussi sur l'accompagnement vers l'autonomie avec les jobs d'été, les stages au sein des services municipaux, le financement du BAFA (30 cette année) et autres missions lors des événements culturels ou sportifs. « Offrir une première expérience de travail, c'est aussi transmettre les valeurs du service public », note **Djina Ali**, conseillère municipale chargée de la Jeunesse. L'accueil de stagiaires - notamment de 3^e sans réseau professionnel et parental - vient compléter cette dynamique en offrant aux élèves un cadre concret de découverte du fonctionnement d'une collectivité. Pour les besoins ponctuels, le baby-service, gratuit, met en relation familles et jeunes à partir de 16 ans, pour des gardes encadrées.



Bébés Lecteurs

Des écoles modernes et écoresponsables

L'école Édouard Herriot a connu une belle transformation, avec la rénovation complète de sa toiture et, dès cet été, le remplacement de son ancien système de chauffage au fioul par une chaufferie à biomasse, plus respectueuse de l'environnement. Mais surtout, c'est la première à bénéficier d'une cour Oasis : un espace vert, rafraîchissant, évolutif. Ce refuge, labellisé par la Ligue de protection des oiseaux (LPO), grâce à l'installation d'abris permettant d'accueillir de petits oiseaux, des hérissons et des insectes, a été inauguré en novembre 2024. Coût de l'opération ? Plus de 161 000 €.

Les écoles Letombe et Foch verront leurs propres cours oasis prendre forme, avec des inaugurations prévues à la rentrée. Ces 2 établissements ainsi que l'école du centre, la bibliothèque et la salle des Fêtes vont également bénéficier d'une modernisation énergétique avec le passage d'une chaufferie au fioul à un système à gaz à condensation, plus performant et moins polluant cet été.

La Mairie et la crèche du centre vont également bénéficier d'une pompe à chaleur (pour voir tous les travaux dans les écoles, cf. p18-19). L'école des Cahouettes a été entièrement rénovée en 2022 avec une aide de l'Etat (subvention via la Dotation de soutien à l'investissement local DSIL) : isolation thermique, pompe à chaleur, éclairage LED, peinture rafraîchie. Un exemple du plan d'investissement massif porté par la Ville pour ses écoles. « Offrir aux enfants des espaces de qualité, modernes, durables et adaptés aux enjeux environnementaux est une priorité absolue », affirme Vanessa Boileau.



École Édouard Herriot / Inauguration Cour Oasis

"Une école agréable, c'est aussi une école où l'on grandit bien, sereinement.

Vanessa Boileau.



École Foch



École des Cahouettes

Des centres de loisirs impliqués

À Neuilly-Plaisance, les centres de loisirs ne se contentent pas de divertir : ils forment, éveillent et responsabilisent. Cette année, les enfants du centre de loisirs de la maternelle Foch ont bluffé le public avec une exposition écoresponsable à la Bibliothèque : 46 œuvres originales, créées à partir de matériaux recyclés collectés à la maison. Devant un public conquis, les petits artistes ont présenté eux-mêmes leur démarche, entre émotion et fierté. Ce projet s'inscrit dans une pédagogie active portée par la Ville : éducation à l'environnement, lutte contre le harcèlement (ateliers interactifs, jeux coopératifs à la pause méridienne pour les CM1-CM2), mais aussi ouverture au monde. Le centre de loisirs Herriot a ainsi organisé en avril un séjour à Londres. « Nos centres de loisirs sont de véritables lieux d'éveil citoyen. Nous avons à cœur de transmettre des valeurs fortes, dès le plus jeune âge », souligne Djina Ali, conseillère municipale chargée de la Jeunesse.

Des équipements pour une ville agréable

Depuis 2020, la Ville investit pour des équipements accessibles à tous.

La Micro-Folie, inaugurée en octobre 2022, propose un musée numérique, avec accès aux œuvres des plus grands musées, concerts et conférences pour tous les publics.

« Ce lieu rend la culture vivante et inclusive, quel que soit le parcours de chacun », souligne **Catherine Hennechart**, conseillère municipale chargée de la Culture.

Dans le quartier des Renouillères, le City Stade Martin Baron, inauguré fin mai, a été conçu en concertation avec les jeunes et les associations sportives. Six mois de travaux ont été nécessaires et plus de 715 000 € d'investissement, notamment soutenu par le conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Agence nationale du sport pour un peu plus de 292 000 €. « Nous avons voulu rendre hommage à Martin Baron, champion paralympique de cécifoot aux Jeux de Paris 2024 et Nocéen, symbole de courage et d'inclusion. C'est un espace où les jeunes aiment se retrouver et faire du sport librement ! », se félicite **Francisco Lechuga**, conseiller municipal chargé des Associations sportives.



Autre grand chantier : la réhabilitation complète de la piscine municipale. Ce projet représente un investissement de 7,2 millions d'euros, dont 2,8 millions financés par la Ville. Résultat : un équipement moderne, accessible et durable, au service de toutes les générations.

« Le chantier avance bien. Cette nouvelle piscine sera un atout majeur pour la commune », précise **François**

Martinache, Maire adjoint à l'Urbanisme. Ces efforts ont été récompensés en 2024 par l'obtention du label national « Ville active

& sportive », saluant la qualité des infrastructures, la diversité de l'offre proposée ainsi que l'implication des clubs locaux.

« C'est la reconnaissance d'un travail de fond et notre volonté constante de faire du sport un vecteur de santé, de lien social et d'épanouissement », se

félicite **Michèle Choulet**, conseillère municipale chargée des Finances. Cet été, le gymnase Bel Air va également bénéficier d'une rénovation.

"C'est un espace où les jeunes aiment se retrouver et faire du sport.

Francisco Lechuga.

Un quartier en plein renouveau

Depuis 2024, le quartier des Renouillères bénéficie de la reconnaissance en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Une avancée importante qui permet de mobiliser des moyens supplémentaires pour favoriser le mieux vivre-ensemble, améliorer le cadre de vie et soutenir les projets des habitants. Plusieurs initiatives ont vu le jour dans ce cadre : accompagnement vers l'emploi, soutien aux associations locales, développement de la vie de quartier (Fête des familles, création du City Stade Martin Baron)... « Cette reconnaissance est une vraie opportunité pour accélérer les dynamiques en cours, renforcer la cohésion sociale et ouvrir davantage le quartier sur le reste de la Ville », explique **Abdessamad Bourzik**, conseiller municipal chargé de la Vie des quartiers.

Le gymnase Claude Saluden a également fait peau neuve en 2024. D'importants travaux de rénovation

ont eu lieu : nouveau sol, éclairage modernisé, peinture... Montant total des travaux : 235 000 €, dont une partie a été subventionnée par la région Île-de-France. Cette modernisation permet d'offrir aux élèves et aux associations sportives un espace plus confortable et adapté aux pratiques d'aujourd'hui. « Le sport fait partie intégrante du projet éducatif. Investir dans des équipements de qualité, c'est investir dans l'épanouissement de nos jeunes », explique **Vanessa Boileau**, maire adjointe en charge de l'Enfance. Par ailleurs, le groupe scolaire Bel Air va également bénéficier d'une réfection complète de l'ensemble du site cet été.

Un cadre de vie préservé et sécurisé

À Neuilly-Plaisance, chaque décision, chaque projet est guidé par la volonté de préserver le cadre de vie, où le mot d'ordre qui prime est : **protéger**. En 2025, six caméras ont été remplacées. Elles captent les images à 360 degrés et permettent une couverture optimale des espaces publics. Montant de la facture : 62 000 €, subventionné à hauteur de 19 000 €. En tout, on compte 32 caméras sur la Ville.

« Nous avons à cœur de respecter la liberté de chacun, tout en assurant une surveillance utile et ciblée », précise **François Taglang**, conseiller municipal délégué à la Sécurité. L'équipe de la Police municipale sera renforcée au 1^{er} septembre avec 10 agents au total.

Qui dit Neuilly-Plaisance, dit espaces verts. La nature y occupe une place centrale. L'arbre se présente comme un élément crucial pour la transition écologique urbaine. « Neuilly-Plaisance doit être un exemple de respect de l'environnement, tout en préservant ce qui fait son identité : son cadre de vie villageois, humain », insiste **Pascal Butin**, Maire adjoint délégué aux

" Nous avons à cœur de respecter la liberté de chacun. "

François Taglang.

Services techniques et aux Espaces Verts.

Et de nombreuses actions sont organisées par la Ville pour la rendre toujours plus agréable : en 2025, citons l'opération plantation d'arbres fruitiers et de rameaux de fruits rouges, début avril, à côté du verger du parc des coteaux d'Avron. Une centaine de Nocéens ont participé et mis les mains dans la terre. Plus récemment, la plantation des citrouilles fin mai sur la prairie du même parc est la 2^e étape de l'édition 2025 du projet « L'agriculture à portée de main ». Sans oublier, **la Venelle des Senteurs**,

projet qui marque la première étape vers une canopée de 6 000 m² autour de la Mairie, favorisant un cadre de vie plus sain et agréable pour tous, en plein cœur de la ville.



Plantation citrouilles



Caméra Voie Lamarque



Inauguration Venelle des Senteurs

Modification du tracé du Transport en commun en site propre quartier du Chalet

Au-delà de la qualité de vie plébiscitée par les Nocéens, la Ville se distingue aussi par sa vigilance constante sur les enjeux d'urbanisme. Cette exigence s'est notamment illustrée à travers les débats autour du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Grand Paris Grand Est (GPGE), entré en vigueur en 2024. Remplaçant les anciens PLU communaux des 14 villes membres, ce document stratégique fixe les règles de construction, de mobilité et d'aménagement pour les décennies à venir. « Le PLUi engage notre avenir urbain. C'est un outil complexe, technique, mais qui détermine concrètement le visage de notre ville de demain », souligne **François Martinache**, Maire adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement durable. Résultat : la Ville a réussi à préserver la zone pavillonnaire en coeur de ville. Le PLUi limite les hauteurs à quatre étages en centre-ville, impose un minimum de 40% de pleine terre pour les pavillons, protège les arbres remarquables et interdit les constructions en second rideau dans les zones pavillonnaires. « Nous avons défendu un urbanisme mesuré, qui protège notre cadre de vie et notre patrimoine. Pas question de bétonner à tout va ! » ajoute ce dernier.

Cette volonté de préserver l'identité nocéenne s'est également traduite par la protection du château d'eau du Plateau, sauvé de la démolition grâce à son classement comme bâtiment remarquable. Autre combat mené avec succès : la modification du tracé du Transport en commun en site propre (TCSP) prévu le long de l'ex-RN34. Le projet initial prévoyait de supprimer une voie dédiée aux bus à la frontière entre Neuilly-Plaisance et Le Perreux, ce qui aurait créé un goulet d'étranglement. Grâce à la mobilisation générale, le projet a été abandonné. La commission d'enquête a pris en compte cette mobilisation et a donc diligenté des études complémentaires fin 2024.

Enfin, le quartier du Chalet et la zone d'activités de la Fontaine du Vaisseau ont eux aussi été protégés. Un projet d'atelier souterrain dans le cadre du prolongement de la ligne 1 du métro menaçait leur existence. Face à ce risque, la Ville, les Nocéens et les défenseurs du bois de Vincennes se sont mobilisés. Résultat : projet rejeté, mais il est à nouveau à l'étude. « Nous sommes évidemment favorables à l'amélioration des transports, mais pas à n'importe quel prix. Il est hors de question de sacrifier un quartier vivant et un tissu d'activités locales ! », insiste **Philippe Berthier**, Maire adjoint délégué aux Finances. Et de conclure : « le budget repose sur des choix stratégiques visant à préserver la qualité des services publics, tout en investissant dans l'avenir et l'identité de la commune ».

Vivre ensemble, c'est aussi faire vivre nos commerces

Le bien vivre ensemble se nourrit également d'un tissu commerçant dynamique et varié. Les commerces de proximité sont des lieux de rencontre, de lien social, d'échange. Ils participent à la vie dans la Ville. « Les commerçants sont des acteurs essentiels de la vie de quartier. Nous soutenons leur installation et leur développement pour renforcer l'offre locale », se félicite **Rahima Mazdour**, Maire adjointe déléguée au Commerce. De nombreux nouveaux commerces ont récemment ouvert leurs portes : la bijouterie Siane and Co, l'épicerie Vrac'ment votre, la boucherie Maison Badin ou encore le restaurant bistronomique Send. La Boutique éphémère, située au désormais 38 avenue du Maréchal Foch, anime chaque semaine la rue commerçante de la Ville. De nombreuses marques et produits sont proposés aux Nocéens, des bijoux, des habits, en passant par des ustensiles de cuisine ou encore de la décoration.

« Cette vitalité commerciale est précieuse pour la vie locale », poursuit l'élue. La Municipalité veille ainsi à maintenir une offre variée, de qualité et accessible à tous.

" Pas question de bétonner à tout va !

François Martinache

Un village moderne et connecté...

Cet esprit village s'exprime aussi par une volonté de rester à la pointe des usages numériques. L'installation de la fibre optique dans toute la commune participe pleinement à cet objectif, malgré les nombreux obstacles rencontrés ces dernières années. « La fibre est indispensable aujourd'hui, mais elle doit être fiable et bien installée. Nous avons dû intervenir sans relâche pour remettre de l'ordre », indique **Mouhamet Touré**, conseiller municipal délégué aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication. En contact direct avec l'Arcep, les opérateurs et les représentants de l'État, l'élu a œuvré pour que chaque Nocéen puisse bénéficier d'un raccordement de qualité. Un combat technique, mais essentiel pour que tous les foyers nocéens soient connectés... sans que cela n'altère l'âme de Neuilly-Plaisance, ville où l'on se connaît, où l'on se parle, où l'on vit bien ensemble.

... qui attire toujours de nouveaux arrivants

Cet esprit village si cher aux Nocéens attire de nombreux nouveaux arrivants. « Je n'aimais pas forcément l'Île-de-France, mais j'ai eu un véritable coup de cœur pour les bords de Marne, les commerces du centre-ville, sans oublier les animations nombreuses et variées qui rythment la vie locale », raconte Jean-Pierre, 47 ans, en couple avec un enfant. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la Ville en fait toujours plus côté événements. Les nouveautés, depuis moins d'un an, sont nombreuses : bambinade, fête foraine avec food-truck, soirée dans des lieux insolites, sans oublier la Game Party. « Organisée pour la 1^{ère} fois en janvier dernier, ce fut un véritable succès ! L'objectif était de créer un événement fédérateur autour du jeu vidéo pour rassembler les jeunes et les moins jeunes dans une ambiance bon enfant, tout en faisant de la prévention et de la sensibilisation aux écrans », explique **Mickaël Rigault**, conseiller municipal en charge de la Ville intelligente. Rendez-vous très prochainement pour la nouvelle édition.

Neuilly-Plaisance continue d'avancer, portée par une équipe municipale qui place les habitants au cœur de chaque projet. L'esprit village, ici, est plus vivant que jamais.



la photo du mois

La Bambinade

samedi 28 juin



Les Centres de loisirs, la MCJ et le Spot ont donné rendez-vous aux Nocéens à la Prairie des coteaux d'Avron pour une fête exceptionnelle. L'occasion de réunir tous les enfants des centres de loisirs, de la MCJ et du Spot. Ils ont profité de nombreux jeux, expositions, spectacles, ateliers créatifs...

retour en images

Zoom sur mai



17 mai • Devenez Magicien à la Micro Folie

Petits et grands ont plongé dans l'univers de la magie lors du Micro-festival organisé avec la compagnie Stupefy, en partenariat avec La Villette et la Micro Folie de la Ville et animé par le magicien Rémy Berthier.

23 mai > 7 juin • Expo Récup'Art

La Bibliothèque Municipale a accueilli l'exposition Récup'Art, 46 œuvres originales fabriquées à partir de déchets recyclés par les enfants du centre de loisirs de la maternelle Foch. L'inauguration a eu lieu le 23 mai, en présence de M. le Maire accompagné de Pascal Butin, adjoint aux Services Techniques, Bertrand Gibert, conseiller municipal chargé du Protocole et de la Sécurité et d'Élise Bréchu, conseillère municipale chargée de l'Action sociale.



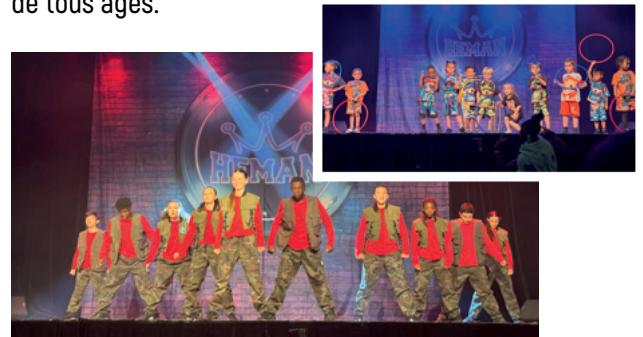
23 mai • Fête des voisins

Les Nocéens ont été nombreux à répondre présents pour partager un moment convivial autour d'un bon repas, dans une ambiance chaleureuse et festive !



24 mai et 25 mai • Spectacle Heman

La salle des fêtes a vibré au rythme du spectacle de fin d'année du centre de danse Heman. Christian Demuyne, accompagné de Martine Lamourt adjointe déléguée aux Associations notamment, ont applaudi les 172 danseurs de tous âges.



24 mai • Inauguration du City stade Martin Baron

La nouvelle infrastructure a été inaugurée, en présence de Martin Baron, Nocéen et Champion Paralympique de Cécifoot aux Jeux de Paris 2024, du Maire, des élus du Conseil Municipal et de nombreux Nocéens.



Zoom sur juin

6 juin · Commémoration Indochine

Comme tous les ans, la Ville a rendu hommage aux « Morts pour la France » lors de la guerre d'Indochine. Présidée par Martine Lamaurt, première adjointe au Maire et orchestrée par Bertrand Gibert, conseiller municipal chargé du Protocole, la célébration s'est tenue au square du Souvenir Français, en présence des élus municipaux Pascal Butin, Katia Ponchard et Elise Bréchu, de Geoffrey Carvalhino, conseiller régional (Île-de-France) et de Jacque Stéfani, président de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie (Fnaca).



14 juin Fête des familles

Le Maire, Christian Demuynck, accompagné de nombreux élus, ont partagé un moment avec les Nocéens dans une ambiance conviviale, lors de la fête des Familles qui s'est déroulée au gymnase Saluden.



15 juin · Brocante

Le centre-ville s'est animé lors de cet événement apprécié des Nocéens. En famille ou entre amis, plus de 5 000 personnes ont arpenté l'avenue du Maréchal Foch à la recherche de bonnes affaires, avec plus de 300 exposants.



18 juin · Commémoration "Appel du 18 juin 1940"

Le 18 juin est la journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat. Présidée par Christian Demuynck, la cérémonie du 85^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940, officiée par Bertrand Gibert, élu au protocole, s'est tenue en présence des élus Martine Lamaurt, Philippe Berthier, Rahima Mazdour, Serge Vallée, Pascal Butin, François Martinache, Mouhamet Touré, Denise Yilmaz, Djina Ali, Michèle Choulet, Catherine Hennechart, Élise Bréchu, M. Delys pour la FNACA ainsi que des porte-drapeaux.

15 juin · Spectacle école de musique

Les talents de l'école de musique de Neuilly-Plaisance ont enchanté le public en brillant sur scène au son du violon, du saxophone, du piano... En clôture, un orchestre a brillamment interprété des morceaux du Seigneur des Anneaux ainsi que La petite musique de nuit de Mozart.



14 juin · Fête du CMASC

Le CMASC, accompagné de ses élèves et de Martine Lamaurt, adjointe au Maire, a proposé deux magnifiques soirées de théâtre et de danse.



18 juin · Olympiades Intercommunales

56 jeunes Nocéens, venus des centres Herriot, Renouillères et de la MCJ, ont fièrement représenté la Ville lors des Olympiades Intercommunales au stade Alfred Marcel Vincent de Livry-Gargan. Un grand bravo à nos athlètes qui ont brillé et ont terminé 1^{er}.



21 juin · Concert Vivaldi

Les Nocéens ont profité gratuitement d'un concert de musique célébrant le compositeur italien à la Salle des Fêtes.



22 juin · Inauguration de la Venelle des Senteurs

Le Maire Christian Demuynck, accompagné de Philippe Berthier, adjoint délégué aux Finances, Pascal Butin, adjoint délégué aux Services Techniques et Espaces Verts, François Martinache, adjoint délégué à l'Urbanisme ainsi que du Conseil municipal et de Jean-Michel Genestier, conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris, a inauguré la Venelle des Senteurs en présence de nombreux Nocéens venus découvrir ce nouvel espace de nature en cœur de ville.



27 juin · Inauguration Fresque

L'occasion de découvrir la fresque monumentale (400 m²) de l'immeuble "Éclat", réalisée par les artistes Agathe Bokanowski et Aurélie Bauer – un hommage vibrant à l'identité de la ville. Oiseaux de la Marne et du Plateau, roseaux et château d'eau... chaque élément a été soigneusement choisi pour raconter Neuilly-Plaisance avec poésie et sensibilité.



29 juin · Pique-nique du partage

La Ville a donné rendez-vous aux Nocéens au parc des coteaux d'Avron pour un moment festif, convivial... et porteur de sens, avec la signature d'une charte communale de laïcité pour mieux vivre ensemble. Le point d'orgue a été marqué par la signature des représentants de 4 cultes.



Zoom sur juillet

5 juillet · Fête du parc

Les Nocéens sont venus nombreux célébrer leur traditionnelle Fête du parc, au parc des Coteaux d'Avron. Structures gonflables, ateliers créatifs, maquillages... gourmandises sucrées et salées toute la journée.



Nos écoles

**on prépare la rentrée
pour nos enfants !**



École maternelle Foch

- Réhabilitation des sanitaires : Remplacement des cuvettes, urinoirs, auges, douche, et des séparateurs de WC, ainsi que la reprise des peintures et revêtements de sols et muraux.
- Remise en peinture classe 5.
- Création d'une cour Oasis.

Groupe scolaire Bel Air

- Remplacement d'éclairages par du LED et création de plafonds acoustiques pour 3 classes de l'élémentaire.
- Mise en conformité de l'assainissement de l'ensemble du site.



École Élémentaire Édouard Herriot

- Remplacement des sols carrelés par un sol souple aux R+1 et R+2
- Ravalement du bâtiment office



École du Centre

- Reprise de peintures des sanitaires de la cour et dans la circulation du RDC.
- Ponçage et vitrification du parquet d'une salle de classe.
- Mise en conformité de l'assainissement.
- Remplacement de la chaudière fioul par un système à gaz à condensation.



Crèche du Centre

- Remplacement de la chaudière fioul par un système à gaz à condensation.
- Réfection de l'étanchéité de la toiture avec reprise de l'isolation et pose d'une descente d'eau pluviale supplémentaire. Mise en conformité de l'assainissement



École élémentaire Cahouettes

- Mise en place de la fibre

Travaux Contrat de Performance Énergétique chauffage

- Site Herriot : création d'un mini-réseau de chauffage alimenté par une chaufferie biomasse / gaz en remplacement des 4 chaufferies fioul (école, gymnase, centre de loisirs, logements).
- École du Centre : remplacement des chaudières fioul par des chaudières gaz à condensation.
- Bibliothèque : remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à gaz à condensation.
- Salle des fêtes : remplacement des chaudières fioul par des chaudières gaz à condensation.
- Réseau du Centre :
 - Création d'un mini-réseau de chaleur pour les trois sites (ancien Trésor public, Crèche du Centre et Mairie) : Mise en place d'une production pompe à chaleur et d'une chaudière à gaz.

Les autres écoles feront l'objet de travaux de rénovation usuels (maternelle Léon Frapié, Groupe scolaire Victor Hugo et élémentaire Joffre).



Renouillères

des avancées des bailleurs mais des attentes encore fortes de la Municipalité

Mardi 27 mai, à la MCJ de Neuilly-Plaisance, une réunion a réuni les bailleurs sociaux Batigère et Seqens, les habitants du quartier des Renouillères, le Maire Christian Demuynck et Abdessamad Bourzik, conseiller municipal chargé de la Vie des quartiers afin d'obtenir des engagements clairs.

Cette rencontre a permis d'obtenir plusieurs avancées concrètes, saluées par les participants :

- ✓ Batigère doit fournir un plan d'entretien et de remplacement des ascenseurs, point noir du quotidien des résidents. Ce dernier est prévu pour 2026. Cette avancée majeure a été obtenue par le Maire.
- ✓ Une campagne de dératisation par furetage (intervention de furets au niveau des terriers) avec la Ville a été lancée début juillet.
- ✓ Des permanences en juin dédiées à la régularisation des charges seront mises en place dans le but de mieux accompagner les locataires débiteurs de Batigère.
- ✓ Le secteur est désormais reconnu Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Cela va permettre d'obtenir des actions concrètes, en faveur des habitants pour améliorer leur qualité de vie.

« Ces mesures sont indispensables. Les habitants attendent des réponses concrètes, pas des promesses vagues », a insisté le Maire. Par ailleurs, Batigère et Seqens seront exonérés du paiement de la taxe foncière. « Mais cela doit se faire au profit des habitants », souligne **Christian Demuynck**, avec notamment la sécurisation par la vidéo-protection, des moments d'insertion pour la jeunesse ou encore des moments festifs pour la vie du quartier (cf article p20 Les Echos 255 mars 2025 : Batigère, un bailleur et des questions).

Cette exonération est d'ailleurs conditionnée :

" Je n'hésiterai pas à demander au Préfet de l'annuler si les engagements ne sont pas tenus.

avertit Christian Demuynck, le Maire.

Car malgré ces annonces, les problèmes sont loin d'être résolus. Mails sans réponse, réparations qui s'éternisent, propreté défaillante des parties communes : « il n'est pas concevable que les locataires des Renouillères soient traités avec désinvolture par Seqens et surtout Batigère », a martelé le Maire. Il déplore également une communication quasi inexistante entre bailleurs et habitants.

Face à cette situation, la municipalité reste mobilisée !



La gare RER A

fait peau neuve pour améliorer le confort et l'accessibilité des voyageurs

Mise en service en 1977, cette gare n'a depuis lors jamais fait l'objet de travaux de rénovation. Peu lisible dans son organisation actuelle, elle avait besoin de modernisation. Une situation qui ne pouvait plus durer. C'est pourquoi, M. le Maire a sollicité Jean CASTEX, Président de la RATP, qui a accepté de financer la rénovation du bâtiment principal en plus de la création d'un nouvel accès place Montgomery. Un vaste chantier de réhabilitation va être lancé dès octobre. Et ce, pour 4 ans. Montant des travaux : 31,5 millions d'euros.

Cette rénovation est le résultat d'une rencontre entre M. le Maire et Jean Castex, président de la RATP, qui a accédé à sa demande de rénovation. Les travaux s'articuleront autour de trois axes :

- Rénovation de l'accès principal situé au Nord,
- Modernisation des quais avec de nouveaux abris mieux répartis et des accès couverts,
- Refonte complète du bâtiment voyageur secondaire au Sud, côté Marne.

Résultat : l'accès principal sera plus visible avec une identité plus marquée et des espaces voyageurs revalorisés. Malgré l'ampleur des interventions, la RATP promet une continuité de service. « C'est essentiel pour les Nocéens et les travailleurs qui viennent à Neully-Plaisance », explique **François Martinache**, adjoint délégué à l'urbanisme. Un accès provisoire sera créé place Montgomery, entre la rue Paul Cézanne et la passerelle piétonne.

Le calendrier s'étend sur près de quatre ans, d'octobre 2025 au 2^e trimestre 2029. En premier lieu, dès octobre, une base-vie sera installée au nord du parking vélo.

En janvier 2026, un bâtiment voyageur provisoire sera mis en place au sud, place Montgomery, au prix de 19 places de stationnement supprimées, la fermeture temporaire de deux commerces, le déplacement d'abris vélos et l'élagage d'arbres. La passerelle reliant le parking Indigo Bords de Marne au RER sera également condamnée mais à partir seulement de fin 2026.

Les travaux du bâtiment voyageur sud s'étaleront de novembre 2026 à mars 2029 (durée approximative : 30 mois). Fin 2027, environ trois semaines de grutage sur le boulevard Gallieni perturberont la circulation, mais la nuit seulement. « Ce projet ambitieux tourné sur la Ville répond à un impératif : améliorer l'accueil et les conditions de mobilité tout en intégrant les enjeux environnementaux », précise François Martinache. **Philippe Berthier**, adjoint aux Finances, insiste sur « l'effort conséquent consenti pour une infrastructure essentielle au quotidien de milliers d'usagers ».



Lecture Académie 2025

les résultats

Avec le concours de nouvelles et la dictée intergénérationnelle, c'est l'un des temps forts culturels de l'année à Neuilly-Plaisance.

La mobilisation a été au rendez-vous : 101 enfants, du CE2 à la 3^e, ont participé avec enthousiasme à cette 9^e édition, accompagnés par leurs animateurs, parents et enseignants. « Ce concours est bien plus qu'un simple événement : il valorise l'effort, la confiance en soi et l'amour des mots », précise **Serge Vallée**, adjoint délégué à la Culture. « C'est une fierté de voir autant d'enfants s'y investir », ajoute **Vanessa Boileau**, adjointe déléguée à l'Enfance. Une belle démonstration de l'engagement de la Ville pour la culture et la jeunesse. Bravo à tous les enfants pour leur participation et leur passion de la lecture !



ADRIEN LECARPENTIER
1^{er} catégorie CM1/CM2



ELISE THIERRY
1^{er} catégorie 6^e/5^e

Les lauréats des 4 catégories :

Catégorie CE2

3^e : Ilyan DEHEMCHI
2^e : Bérénice WEINZAEPFLEN
1^e : Lyna BARCHICHE

Catégorie CM1/CM2

3^e : Lenny BIANCO BLIN
2^e : Zakaria STAILI
1^e : Adrien LECARPENTIER

Catégorie 6^e/5^e

3^e : Félicien DU
2^e : Elise TAVORA
1^e : Elise THIERRY

Catégorie 4^e/3^e

3^e : Jeanne GUILHOT GAUDEFFROY
2^e : Léandra SANTOS RODRIGUES MENDES
1^{er} : Sordiyen RAMSAMY



**Concours
de nouvelles** 2025
13^{ème} édition



THÈME ENFANTS/ADOS

Et soudain, mon animal de compagnie se mit à me parler...



THÈME ADULTES

Le banc de la Venelle des senteurs entend les pensées de chaque personne qui s'assoit dessus...

**envoyez vos nouvelles avant le
1^{er} octobre 2025**

Pour nous faire parvenir vos textes, plusieurs solutions s'offrent à vous :
par mail : concoursdenouvelles@mairie-neuillyplaisance.com
par clé USB à déposer à la Bibliothèque municipale
(11 rue du Général de Gaulle)
A noter : 4 pages maximum

agenda

À Neuilly-Plaisance, la culture est accessible lors d'animations, d'ateliers et de grands événements gratuits.

Projection plein air

" Le chat Potté 2 "

18 juillet

Ouverture du parc à 20h30. projection vers 21h45 selon la luminosité

Prairie du parc des coteaux d'Avron

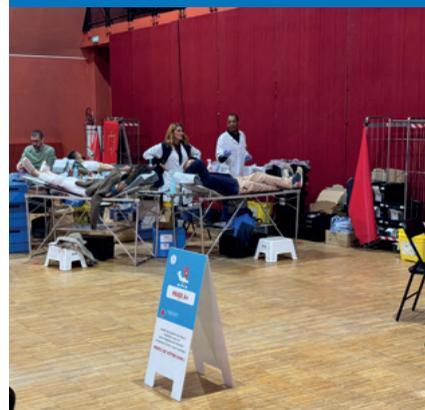


Don du Sang EFS

13 août

14H à 19H

Salle des Fêtes



Cérémonie commémorative 81^e anniversaire de la Libération d'août 1944

30 août

11H

Square Émile Zola

Fête de la Rentrée

6 septembre

11H30 à 21H

Parc des coteaux d'Avron



Accueil des nouveaux habitants

6 septembre

9H à 11H

Salle des Fêtes



Raid aventure

24 septembre

14H - 18h

Stade municipal

Forum des déchets

27 septembre

Toute la journée

Salle des Fêtes



De feu et de glace,

deux sœurs unies par une même passion, à l'avenir prometteur

À Neuilly-Plaisance, dans le dojo familial fondé par leurs parents, Natalia et Clara Nunez vivent karaté, respirent karaté, rêvent karaté. Un avenir qu'on espère en bleu, blanc et rouge.

Depuis l'âge de trois ans, elles suivent le même chemin, tracé au tatami. Aujourd'hui, à 13 et 9 ans, Natalia et Clara Nunez sont déjà des championnes prometteuses, unies par la passion, la discipline et une ambition sans faille.

Une ceinture noire en ligne de mire

Natalia, l'aînée, ceinture blanche et noire (en préparation à la ceinture noire), est à un an de décrocher la ceinture noire, un aboutissement qu'elle attend avec impatience. « C'est un symbole fort. Ce n'est pas juste une couleur, c'est le fruit de dix ans de travail », confie-t-elle, concentrée. Son palmarès impressionne déjà. À l'Open international de Lisbonne en septembre, elle termine 5^e en kata et décroche le bronze en combat. Rebelote fin octobre au Luxembourg : deux médailles de bronze, en kata et en combat. « J'adore me surpasser en compétition, ressentir l'adrénaline, donner le meilleur de moi-même », dit-elle avec une maturité frappante.

Le 12 avril dernier, aux championnats de France, elle finit 9^e en kata et 5^e en combat. « Je progresse, et chaque combat me rapproche de mon objectif. » Un objectif clair : intégrer l'équipe de France. Depuis l'an dernier, elle participe aux stages à l'INSEP. « Porter le kimono bleu-blanc-rouge est un rêve. » Un rêve qu'elle concilie avec un autre : devenir vétérinaire. « J'adore les animaux, surtout mon chien Titan, un pomsky de dix mois. Il m'aide à relâcher la pression après les entraînements. »

"J'adore me surpasser en compétition, ressentir l'adrénaline, donner le meilleur de moi-même.

Natalia - 13 ans



La petite sœur au grand rêve olympique

Clara, 9 ans, ceinture verte et déjà une boule d'énergie. « Moi, je veux aller aux Jeux Olympiques ! » s'exclame-t-elle, les yeux pétillants. En 2032, à Brisbane, elle aura 16 ans. « Ce serait incroyable. Et peut-être que Natalia serait là aussi... » Même petite, cette dernière a déjà de grands rêves et un palmarès déjà bien rempli aussi : au Luxembourg, médaille d'argent et de bronze, médaillée de bronze en mars à la coupe de France Shitoruy ; double médaillée or et argent à l'open de l'Aube en mars, 9^e à la coupe de France en kata en avril...

" J'aime les jeux, l'échauffement, mais aussi aider papa et maman.

Clara - 9 ans

À la salle, Clara s'éclate. « J'aime les jeux, l'échauffement, mais aussi aider papa et maman. » Son tempérament de feu tranche avec la glace de Natalia. « Clara est explosive, toujours en mouvement. Natalia est plus dans le contrôle, la stratégie », explique la maman, fière de ses deux filles. Pourtant, l'envie est la même. Dix heures d'entraînement par semaine, ensemble, côte à côte. « On se pousse, on se soutient, on progresse ensemble », assure l'aînée. Unies dans l'effort, portées par leurs rêves, Natalia et Clara tracent leur voie. Une voie marquée par le respect, la rigueur... et la passion du karaté.





Inauguration en présence du Maire
Christian Demuyck / 26 juin

Maison Badin

boucherie traditionnelle de passion ouvre ses portes

Gâce à la **préemption**, la Ville choisit le type de commerce qui s'installe. C'est au 22 avenue du Maréchal Foch, à Neuilly-Plaisance, qu'une nouvelle adresse dédiée aux amateurs de bonne chère vient d'ouvrir ses portes le 25 juin. À seulement 22 ans, Axel Badin, jeune boucher passionné, s'est lancé dans une aventure pleine de saveurs et d'ambition.

**" Bien manger,
c'est essentiel !**

Axel Badin

« J'ai commencé à 14 ans, grâce à un stage de 3^e. Je ne suis jamais sorti du labo depuis », sourit le jeune artisan. CAP, BEP, puis plusieurs années d'expérience dans différentes boucheries, Axel s'est forgé un solide savoir-faire.

Dans sa boutique flambant neuve, tout respire l'exigence et l'authenticité. Charcuterie sans nitrates, viandes exclusivement d'origine française – notamment du bœuf de race limousine ou blonde d'Aquitaine – et une volaille Label Rouge. « Le plus important, c'est ce qu'a mangé la bête. Je vais parfois visiter les éleveurs, et je les retrouve aussi sur les concours professionnels », confie-t-il.

Une partie traiteur met aussi l'eau à la bouche : gratin dauphinois, hachis parmentier, lasagnes ou encore melanzane alla parmigiana, en clin d'œil aux origines italiennes de sa maman.

« Tout est fait maison, je veux que les gens retrouvent les goûts simples et vrais ». Les plats sont proposés entre 5 et 10 €, « pour s'adapter à toutes les faims et à tous les budgets ».

Axel propose également une large gamme de fromages fermiers : tomme des fleurs, Beaufort, Comté, crottins de chèvre. « C'est important de valoriser les bons produits français, pas seulement la viande. » Installé seul aux commandes, il reçoit un précieux coup de main de sa mère. « Elle m'a toujours soutenu, même financièrement », explique-t-il. Dès septembre, il espère accueillir deux apprentis. « C'est plus convivial, et j'ai envie de transmettre à des jeunes comme moi. »

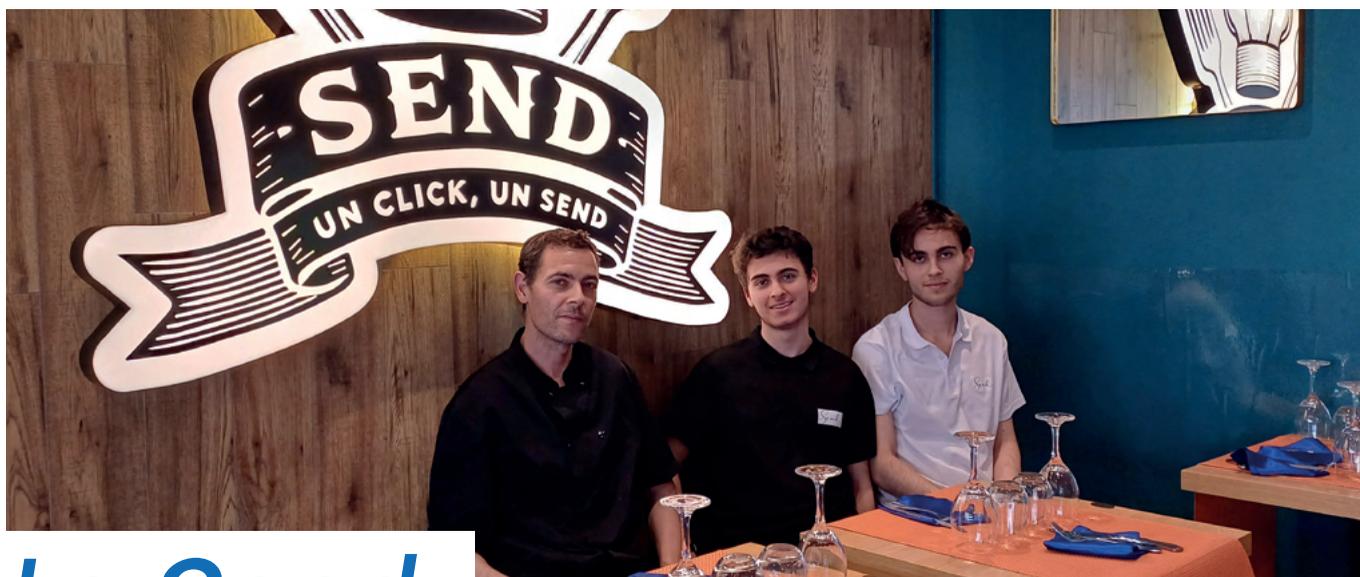
Originaire du Val-d'Oise, Axel a visité plusieurs villes avant de poser ses couteaux à Neuilly-Plaisance. « J'ai eu un vrai coup de cœur. J'espère que les habitants me feront un bon accueil. Moi, je suis là pour leur faire plaisir. »

Avec son énergie, son exigence et son sourire, M. Badin apporte un vent de fraîcheur au commerce de proximité. Un artisanat de conviction qui donne envie de bien manger... et de revenir.

Adresse

📍 22 avenue du Maréchal Foch

🕒 Du mardi au samedi : 8h30 à 13h –
15h30 à 20h/dimanche de 8h30 à 13h



Le Send

nouvelle adresse pleine de saveurs en plein centre-ville

Depuis le 27 mai, une nouvelle table attire les curieux et les gourmets au 40 avenue du Maréchal Foch, à Neuilly-Plaisance. Le Send, c'est le rêve de Kamel Sendouk, chef aguerri au parcours prestigieux, notamment ancien chef de cuisine de Roland-Garros, formé à l'école Ferrandi et fort de 35 ans d'expérience.

« J'ai toujours voulu avoir mon propre restaurant, mais je voulais que ce soit le bon moment, et surtout le bon lieu », confie Kamel Sendouk. C'est chose faite depuis la signature de son bail commercial le 31 mars dernier. Il a également investi pour les travaux, l'équipement d'une cuisine moderne, la décoration et le design du service en assiette par Chomette, expert de la vaisselle professionnelle pour la haute gastronomie. Pensé comme un lieu à taille humaine avec ses 30 couverts, le Send se veut chaleureux, raffiné et accessible. Il porte une devise qui résume à elle seule l'esprit de la maison : « un click, un Send ». Un jeu de mot malin comme une promesse : celle d'un moment de plaisir... envoyé direct dans le palais.

Dans cet écrin épuré, il propose une cuisine française semi-gastronomique qui change chaque jour selon les arrivages de Rungis. « J'adore travailler le poisson, surtout ceux sans arêtes : le Saint-Pierre, la lotte... des produits nobles que je traite avec le plus grand respect », explique-t-il. Côté dessert, la star est toute trouvée, la brioche per-

due, son plat signature. « Elle me demande 48h de préparation, avec une crème chiboust maison. C'est un travail de patience, mais ça vaut le détour », sourit-il. Pour le moment, le cuisinier peut compter sur l'aide précieuse de ses deux fils en salle, Kévin, 19 ans futur ingénieur et Dyllan, 18 ans en chimie forensique (ndlr : science regroupant les méthodes d'analyse de la police scientifique, de la criminologie et de la médecine légale). « On a tout goûté, on adore l'entrecôte et surtout la brioche perdue de papa ! », souligne les deux jeunes hommes, fiers de participer à l'aventure familiale. Dès septembre, un serveur/aide cuisinier viendra renforcer l'équipe. Le début d'une belle histoire culinaire.

"Un click, un Send !
Devise du restaurant

Adresse

📍 40 avenue Maréchal Foch
06 26 62 43 17

🕒 **Lundi, Mardi, Jeudi, Dimanche : 9h à 15h**
Vendredi 17h à 22h30 / Samedi : 10h à 16h
Fermeture le Mercredi

Respiration et visualisation

Un nouveau cabinet de sophrologie a ouvert ses portes, au 37 avenue Georges Clémenceau. Mélody Puisségur, sophrologue diplômée, propose tous les jeudis, des séances basées sur la relaxation, la respiration et la visualisation pour accompagner ses patients vers un mieux-être.

En manque de motivation ? D'énergie ? Vous souffrez de troubles du sommeil ou de troubles alimentaires ? « La sophrologie pourrait être une solution complémentaire à votre parcours de soins », explique Mélody Puisségur. Avant de devenir sophrologue, cette dernière était déjà dans la santé en tant qu'éducatrice thérapeutique à l'hôpital. Son travail consistait à aider les malades à mieux gérer leurs pathologies et surtout mieux vivre avec. C'est après avoir traversé une grossesse difficile qu'elle se spécialise. « Les séances m'ont beaucoup aidée à traverser cette épreuve. C'est ce qui m'a poussée à me former et à devenir sophrologue pour pouvoir à mon tour aider les autres », explique-t-elle.

"La sophrologie pourrait être une solution complémentaire à votre parcours de soins.

Mélody Puisségur

Et de continuer : « la sophrologie allie les principes de relaxation et de respiration, tout en intégrant certains aspects du yoga et du bouddhisme ; c'est avant tout un travail sur la conscience du corps et de l'esprit ». Cela permet d'atteindre un objectif en alliant écoute, relaxation et visualisation positive. Lors du premier entretien d'environ 45 minutes, Mélody Puisségur prend le temps d'écouter chaque personne qui vient à sa rencontre, permettant ainsi à celle-ci de déverser » tout ce qu'elle a sur le cœur. À partir de ces éléments, Mélody construit un programme de séances adapté à chaque individu.



Elle souligne que bien que la sophrologie ne soit pas une solution miracle, elle constitue un excellent complément aux traitements médicaux. « La sophrologie ne guérit pas, mais elle aide à mieux vivre les moments difficiles, à comprendre ce qui nous bloque et à trouver des solutions pour avancer », confie-t-elle. Les enfants peuvent débiter la sophrologie à partir de 9 ou 10 ans, et même les sportifs peuvent y trouver des bienfaits. « La sophrologie n'est pas un outil destiné à perfectionner la technique sportive, mais à comprendre pourquoi une journée ou une performance n'a pas été à la hauteur des attentes. C'est une approche douce qui permet à chacun de mieux se connaître et de dépasser ses blocages, qu'ils soient physiques ou émotionnels », conclut-elle.

Adresse

37 avenue Georges Clemenceau
mel.puissegur@gmail.com
06 29 66 03 23

Rendez-vous tous les jeudis

Tribunes

L'opposition à majorité socialiste dit une nouvelle fois non à la jeunesse de Neuilly-Plaisance

Après s'être opposée à la prise en charge du BAFA par la ville - pourtant conditionnée à 30 heures d'engagement dans les services municipaux -, voilà qu'elle rejette également les jobs d'été, pourtant essentiels pour accompagner les services pendant les congés et offrir une première expérience professionnelle aux jeunes.

Une position difficilement compréhensible à l'heure où de nombreuses collectivités, confrontées à des contraintes budgétaires importantes, cherchent justement à concilier solidarité, insertion et efficacité.

On se souvient pourtant qu'aux dernières élections municipales, l'opposition socialiste avait choisi comme tête de liste une ancienne directrice de centre social, symbole assumé de l'engagement social. Mais les actes ne suivent pas les paroles.

À force de renier ce qu'ils prétendent défendre, on peut se demander si leur prochaine tête de liste ne sera pas ... un chef d'entreprise ! Ce serait une évolution logique, au vu de leurs votes récents. Mais quelle déception pour les électeurs.

BAFA, jobs été mais aussi projet Londres du centre de loisirs Herriot, ouverture du Spot et du city-stade et bientôt projet Demos avec la Philharmonie de Paris : pendant que la gauche abandonne la jeunesse en rase campagne, nous, nous agissons !

Nous agissons également dans un autre domaine fondamental : le bien-vivre ensemble. C'est ainsi, que M. le Maire a signé le 29 juin dernier une charte de la laïcité avec les représentants des cultes catholique, juif, musulman et protestant. La commune et les signataires entendent ainsi réaffirmer qu'à Neuilly-Plaisance, les cultes dialoguent et cohabitent harmonieusement et pacifiquement ce qui est malheureusement d'être le cas partout.

Par cette initiative unique en Seine-Saint-Denis, Neuilly-Plaisance rappelle avec force que la République ne se divise pas : elle rassemble dans le respect, la liberté et la fraternité.

Les élus du groupe majoritaire

La dernière tribune de la mandature

Chers amis nocéennes et nocéens.

Nous voici à notre dernière tribune de la mandature. En effet, nous entrerons en septembre dans la période dite de réserve électorale qui comporte des règles strictes notamment en ce qui concerne la communication. Par principe de précaution, il est coutume de ne pas publier de tribune durant cette période.

Pour autant notre travail n'est pas terminé pour remettre sans relâche vos intérêts sur les tables du conseil municipal.

Vous pourrez toujours compter sur nous pour être à vos côtés.

Dans un peu moins de 8 mois, un choix de gouvernance et de gestion du bien commun vous sera proposé.

Le jour venu, exprimez-vous car l'abstention n'est pas prise en compte dans notre système électoral.

Pour finir, nous avons été honorés de vous représenter et de porter vos exigences et vos attentes légitimes pendant toute cette mandature.

Nous vous souhaitons un bel été, de reposantes vacances et une bonne rentrée.

Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »
Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier,
Valérie Suchod, Nicolas Frémin

état civil

Naissances

GRATUZE Côme

Mariages

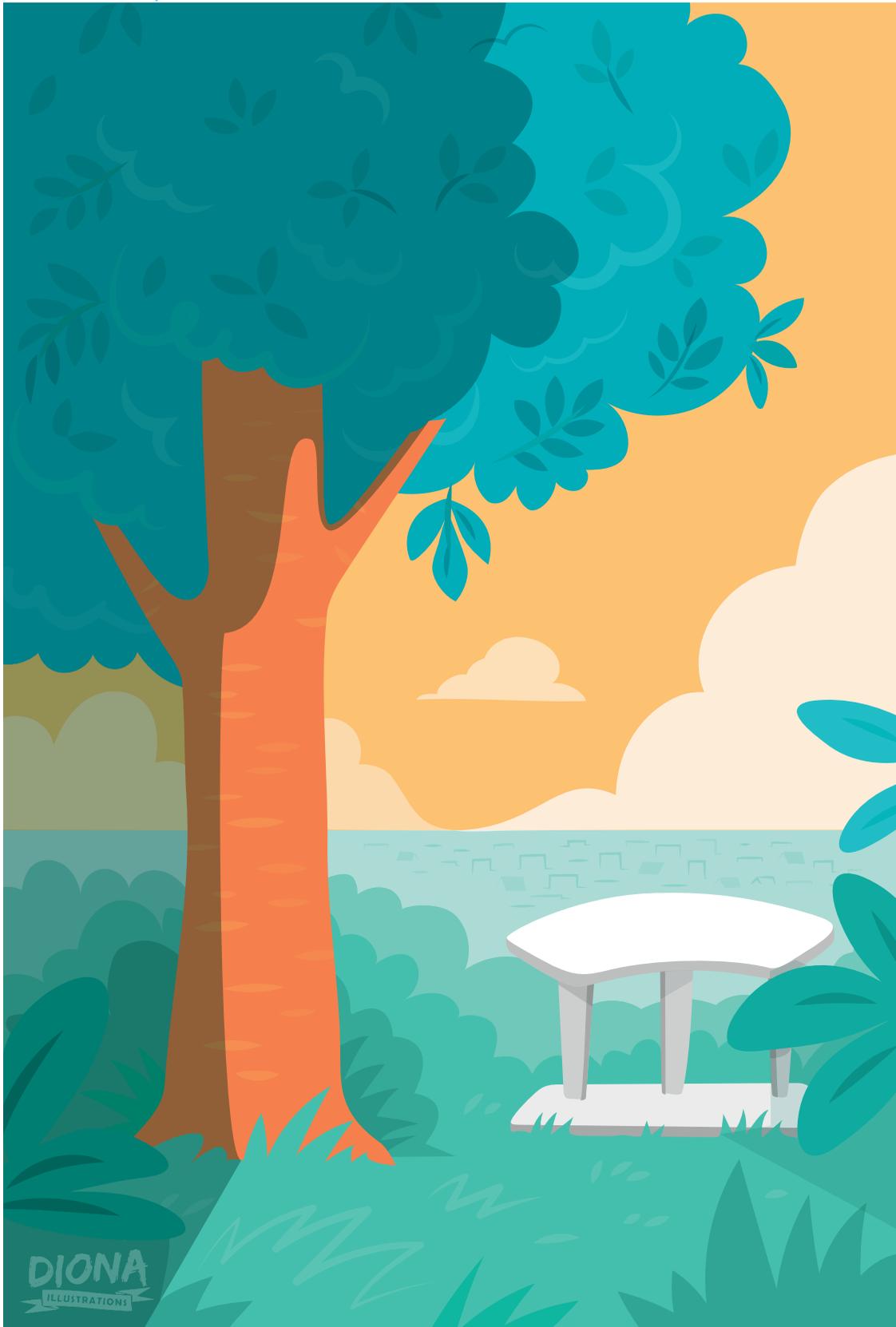
M. NHINGPANNHA Honoré et
M^{me} ABNER Stéphanie

M. LE MEUR Thomas et M^{me} CUNNINGHAM Kim
M^{me} TRAN Sandrine et M. GARANDEL Rémi
M^{me} SOULEYMANOU Aïcha et M. CAMARA Sekou

Décès

M^{me} BONORIS Véronique, 61 ans
M^{me} DOUCOURÉ Haby, 39 ans
M^{me} GOMES Virginia, 70 ans
M^{me} FIORENTINI Veuve PONS Marie, 88 ans
M^{me} CHEVALIER Veuve MEX Nicole, 83 ans

Le Parc des Coteaux d'Ornon



DIONA
ILLUSTRATIONS

Neuilly-Plaisance
L'âme d'une ville, l'esprit d'un village